

Le Québec en Afrique : solidarité, diplomatie et/ou business ?

Colloque organisé dans le cadre du 86^{ème} Congrès de l'ACFAS à l'Université du Québec à Chicoutimi,

Mercredi 9 mai 2018
Chicoutimi, Québec, Canada

Organisateurs

Responsable : Marie Fall Professeure, Département des sciences humaines et sociales, Université du Québec à Chicoutimi, marie.fall@uqac.ca

Co-responsable : Mamadou Dimé, Professeur, Département de sociologie, Université Gaston Berger - Saint-Louis du Sénégal, mamadou.dime@ugb.edu.sn

Appel à communications

Contexte

L'année 2013 a marqué un virage important dans l'action diplomatique du Québec. Le revirement s'est exprimé avec force dans le nouvel élan que le Québec venait de donner à son engagement sur le continent africain à travers la forte impulsion donnée l'implantation d'entreprises québécoises, le développement accru de relations commerciales et la mise en œuvre de projets de coopération internationale. Au moment où, sous le règne de Stephen Harper, le Canada a montré les signes d'un désengagement vis-à-vis de l'Afrique (Fall et Dimé, 2015), le gouvernement du Québec dirigé à l'époque par le Parti québécois a posé des gestes pour davantage intensifier ses relations commerciales notamment avec les pays francophones du continent (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso).

La nouvelle présence diplomatique du Québec en Afrique s'est concrétisée par l'ouverture du premier bureau du Québec sur le continent africain à Dakar afin d'accompagner l'implantation d'entreprises québécoises pour profiter des opportunités d'affaires dans les domaines des industries extractives, de l'aéronautique, des technologies de l'information, de l'enseignement postsecondaire, etc. L'offensive québécoise en Afrique amorcée par les péquistes était cependant loin d'être un engagement passager dicté par les circonstances du moment (règne conservateur marqué par le désintérêt du Canada pour l'Afrique au profit de l'Amérique du Sud et de l'Asie) car même, avec l'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Québec, la présence québécoise en Afrique s'est accentuée à tel point que le gouvernement québécois a eu la volonté de transformer le Bureau du Québec à Dakar en Délégation, ce qui représente le palier le plus élevé dans la représentation diplomatique du Québec à l'étranger et qu'un bureau a été ouvert à Abidjan.

Un changement majeur peut ainsi être repéré dans les relations que le Québec entretient avec les pays africains. L'accent est mis sur la promotion des partenariats économiques et la conquête de marchés pour les entreprises, les institutions d'enseignement du Québec. Les actions de solidarité internationale continuent d'être mises en avant. Terre d'élection des ONG québécoises de coopération internationale, le Sénégal, le Burkina Faso et le Mali continuent

d'accueillir des projets de coopération humanitaire dans le cadre du Programme québécois de solidarité internationale et de Québec sans frontière même si la situation sécuritaire actuelle a affecté les actions réalisées sur le terrain au Burkina Faso et au Mali.

L'engagement du Québec s'est accentué dans un contexte où les pays francophones d'Afrique constituent un bassin de recrutement de migrants important. Le Québec met à profit son appartenance et son statut spécial au sein de l'Organisation internationale de la francophonie pour magnifier une proximité linguistique gage d'un accès facilité aux nouvelles opportunités économiques dans ces pays ainsi que pour développer des relations de coopération dans le domaine de la culture et de l'éducation avec une communauté francophone d'environ 200 millions de personnes. Il est clair que les 31 pays d'Afrique qui ont en commun l'usage de la langue française constituent un immense marché pour le Québec. Cette affinité linguistique joue un puissant rôle dans cette offensive québécoise en Afrique qui se traduit par l'implantation d'entreprises québécoises, l'établissement de liens commerciaux, culturels, le renforcement de la coopération dans le domaine de l'enseignement et de la culture et le financement de projets de coopération en matière de lutte contre les changements climatiques et la participation économique des jeunes et des femmes.

Pour les pays africains, l'arrivée de ce nouveau partenaire au statut singulier (une province dans un État confédéré) porteur d'un modèle renouvelé de coopération est de nature à susciter l'enthousiasme et de permettre d'établir des relations sur lesquelles ne déteint pas le poids de l'histoire coloniale. Elle est également source de diversification des partenaires à l'heure où les richesses du sous-sol africain continuent d'être convoitées par les anciennes puissances coloniales et de nouveaux acteurs que sont les pays émergents (Chine, Turquie, Inde).

Objectifs et thématiques du colloque

En partant de ce contexte, ce colloque a pour objectif de comprendre les enjeux et les défis reliés à l'action internationale du Québec en Afrique. Il s'agira d'en montrer les étapes marquantes, les fondements sur lesquels elle s'appuie, les acteurs qui la portent (gouvernement, entreprises, ONG, institutions d'enseignement, diasporas), les stratégies à travers lesquelles elle se déploie. Ce colloque réunira des universitaires, des fonctionnaires du gouvernement québécois et des municipalités ainsi que des personnes-ressources provenant de la société civile (ONG, OCI), des entreprises et des diasporas africaines au Québec pour cerner ce nouvel élan du Québec en faveur de l'Afrique, ses implications, ses succès et ses limites.

Les communications attendues devront permettre de répondre à la série de questions suivantes : que traduit ce nouveau virage ? Quelles en sont les motivations ? Quelles sont ses retombées pour le Québec et pour les pays africains ? Quel rôle joue l'affinité linguistique ? Quelles singularités est-il possible de lire dans le statut de province du Québec dans ses liens diplomatiques et commerciaux et ses projets de coopération internationale vis-à-vis de pays ayant formellement les attributs de pays souverain ? Quelles sont les capacités d'action du Québec dans un contexte africain où il est en compétition avec d'autres acteurs revendiquant des liens plus historiques plus marqués (anciennes puissances coloniales) ou disposant d'une plus grande marge de manœuvre (pays émergents) ?

Le colloque donnera la priorité à des contributions se fondant sur des travaux empiriques portant sur des enjeux récents en rapport avec les transformations des politiques, des stratégies et de l'évolution des rapports avec les pays africains pris dans leur singularité.

Modalités de soumission des propositions de communication

Les chercheurs/es désireux/ses de présenter leurs travaux peuvent envoyer leur proposition de communication qui doit respecter les critères suivants :

- être en lien avec les thématiques abordées par le colloque ;
- apporter une contribution scientifique dans l'analyse des thèmes du colloque.

Format attendu des propositions de communication :

- titre de la communication : maximum de 180 caractères, espaces compris ;
- coordonnées complètes du premier auteur (e) ;
- nom, prénom, statut, institution de rattachement, adresse professionnelle ou adresse personnelle, courriel ;
- co-auteur(e)s et ses coordonnées (le cas échéant) ;
- comporter un résumé d'environ 400 mots qui mettra l'accent sur les résultats de recherche.

Les propositions de communication doivent être envoyés aux 2 adresses suivantes : marie.fall@uqac.ca ; mamadou.dime@ugb.edu.sn.

La date limite d'envoi des propositions de communication est le vendredi 23 février 2018. Les auteurs retenus recevront un avis d'acceptation au plus tard le vendredi 23 mars 2018. Le programme final du colloque sera disponible au plus tard le 15 avril 2018.

Important : Selon les politiques de l'ACFAS, l'inscription au congrès est obligatoire pour toute personne désirant participer ou assister au congrès (www.acfas.ca).